



Communiqué de presse

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE
542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81 - 06 30 17 47 53
Courriel : snu23@snuipp.fr

Grève des enseignants du 16 janvier, journée « école morte » à l'appel de la FCPE le 24 janvier : le recteur va-t-il comprendre que la Creuse a besoin de plus de moyens ?

Lundi 16 janvier, lors du Comité Technique Académique, le Rectorat a présenté son projet de répartition académique : il a proposé d'allouer les 15 postes disponibles pour l'académie au seul département de la Haute-Vienne. Rien pour la Creuse ni pour la Corrèze alors même que 5 de ces postes étaient attribués par le Ministère pour les départements ayant signé une convention rurale. La Haute-Vienne est le seul département à ne pas en avoir signé. D'autre part la Creuse subit actuellement une crise du non-remplacement sans précédent avec plus de 567 jours (d'après le Rectorat) sans maître dans la classe.

Soutenus par une grève des enseignants à l'appel de SNUipp-FSU23 qui a été très suivie (60%) et la remise d'une pétition par les parents d'élèves, les représentants syndicaux ont voté contre ce projet obligeant ainsi le Recteur à faire une nouvelle proposition lors d'un nouveau Comité Technique Académique, aujourd'hui, mardi 24 janvier à 14h00.

Pour poursuivre l'action engagée par les enseignants et de ne pas relâcher la pression, la Fédération des Conseils des Parents d'Elèves (FCPE) de la Creuse a appelé les parents à s'engager dans l'action en gardant les enfants à la maison. Les parents se sont emparés de cette journée « école morte » pour faire connaître leur colère puisque d'après les premières remontées dont nous disposons (71 écoles sur 153) on peut noter un taux d'absence autour de 75% dans les écoles engagées dans l'action. Ce qui représente près de 3000 élèves dont les parents exigent un service public d'Education de qualité en Creuse. De plus certains parents ont fait connaître leur soutien mais ne disposaient pas de possibilité de garde et la FCPE n'étant pas présente dans toutes les écoles, il est probable que tous n'ont pas eu connaissance de ce mouvement.

Face à l'insuffisance des dotations pour la Creuse et alors même que la DASEN commence les opérations de carte scolaire sans connaître les moyens exacts dont elle dispose, le SNUipp-FSU 23 s'est d'ores et déjà adressé aux parlementaires et écrira prochainement aux maires afin qu'après les enseignants et les parents, les élus fassent savoir leur mécontentement quant à la gestion locale de la politique éducative nationale.

L'action école morte en quelques chiffres :

Dans certaines écoles comme à Dontreix, Magnat l'étrange, Flayat, St Silvain Bellegarde, aucun élève n'a franchi le portail de l'école !

Dans les écoles plus importantes, la mobilisation a très bien pris aussi comme à Ahun où seulement 31 élèves étaient présents sur 147, à Ajain c'est 16 sur 114, à La clé des champs à Aubusson 21 sur 128, Prévert élémentaire à Guéret 58 sur 190.

Contact : SNUipp-FSU 23 : 05 55 41 04 81 / 06 30 17 47 53